



ASSOCIATION « *Bande de Bulles* » POUR LA PROMOTION DE LA BANDE-DESSINÉE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 (A.G. N°5)

PROCÈS VERBAL

L'Assemblée Générale 2018 (A.G. 5) de l'association « *Bande de Bulles* » s'est tenue le **VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018, salle Audiovisuelle** du Lycée Bernard Palissy à Saint Léonard de Noblat. Elle était convoquée à 20h00.

L'Ordre du jour de cette **A.G. N°5** était le suivant :

1. INSTALLATION DE LA SÉANCE :

- Compte du nombre de présents et de votants ;
- Adoption du mode de scrutin pour la séance ;
- Désignation du président de séance et du secrétaire de séance ;
- Approbation de l'ordre du jour/modification éventuelle ;
- Approbation du P.V. de l'A.G. N°4.

2. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :

- Présentation du Rapport Moral 2018 ;
- Compte Financier 2018 ; budget provisoire 2019 ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration ;
- Adhésions 2019 (fonctionnement & tarif).

3. ACTIONS EN COURS & QUESTIONS DIVERSES :

- Préparation du *Festival Bande de Bulles* 2019 ;
- Organisation/rôles & perspectives 2019 ;
- Autres questions éventuelles...

L'**A.G. N°5** a débuté à **20 heures 15**.

NOTE : le compte-rendu a été légèrement restructuré pour regrouper les sujets selon l'ordre du jour, alors que les débats ont eu tendance à entremêler les différents points.

I. INSTALLATION DE LA SÉANCE :

- Compte du nombre de présents et de votants :

L'A.G. comptait 11 présents et aucun adhérent représenté ; nombre de votants : 11.

De plus, 16 adhérents et sympathisants s'étaient excusés, mais ont renouvelé leur soutien et leur future participation à la préparation du futur festival.

- Choix du mode de scrutin :

Mode de scrutin proposé : *main levée* ;

Résultat du vote : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

- Désignation du président de séance :

Le président proposé de cette instance est M. Michael KAPSTEIN-LE HAVENNEC ;

Résultat de l'élection : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

• Désignation du secrétaire de séance :

Le secrétaire proposé de cette instance est M. Jean-Luc PERROT ;
Résultat de l'élection : *ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

• Approbation de l'ordre du jour/modification éventuelle :

Pas de modification de l'ordre du jour. Il est mis aux voix.
Résultat de ce vote : *ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

• Adoption des P.V. des assemblées précédentes :

Pas de remarque sur le P.V. de l'A.G. 2017 du 19/01/2018.
Résultat de ce vote : *ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

N.B. : le détail des présents, excusés & représentés des A.G., ainsi que le « Registre des Délibérations » dans lequel se trouvent tous les comptes rendus des A.G. et C.A. et leurs annexes, comme les textes régissant l'association depuis sa création sont disponibles et visibles auprès du secrétaire, au lycée Bernard Palissy (demander M. Jean-Luc Perrot).

II. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :

• Rapport moral 2018 de l'association :

Les différentes actions menées cette année ont eu pour finalité la préparation du Festival « *Bande de Bulles* ». Sa réussite est en effet la clef de voute de notre action.

Le président décrit le festival 2018 comme un festival de transition, qui a dû rogner sur les moyens et a donc présenté un plateau d'auteurs réduit ; le bilan global est donc finalement mitigé, puisqu'il a logiquement attiré moins de visiteurs mais aussi parce que l'organisation a été plus que flottante, et la motivation des organisateurs mise à rude épreuve. Il parle d'un échec relatif, qui, espérons-le, va susciter un sursaut régénérateur... De fait, le projet 2019 a déjà été lancé (voir plus loin)

Au niveau des bénévoles, nous avons eu quelques départs (dont certains ne sont que des parenthèses provisoires) qui ont été compensés par des arrivées au moins aussi nombreuses.

La baisse de fréquentation cette année est due en grande partie à un plateau moins attractif et moins bien géré.

• Compte Financier Provisoire :

La trésorerie de l'association a été reprise par un nouveau membre du C.A., Jean-Charles, qui est a revu tous les éléments de trésorerie (et notamment récupéré les factures manquantes) pour établir un bilan financier clair de 2016 et 2017, et pour équilibrer le budget 2018. Son départ précipité nous laisse provisoirement sans trésorier, et c'est le président qui a dû faire un bilan simplifié. Celui-ci est positif : nous avons dépensé moins que nous avons de fonds. Nous pouvons envisager l'année à venir sereinement.

• Examen du budget prévisionnel :

Le budget prévisionnel 2019 est en cours d'élaboration ; il est à bâtir, en prenant en compte les subventions (municipalité, collectivités) et des fonds propres ; le projet d'appel à sponsors va être peaufiné et des actions menées pour récolter des fonds conséquents.

Les comptes 2016 et 2017 sont en déficit en raison de la défaillance de plus en plus problématique de « *Monts & Barrages* » ; une solution provisoire devra être trouvée pour attendre le toujours hypothétique versement des fonds promis...

Le budget 2018 étant équilibré, avec même un petit bénéfice, le budget 2019 peut être un peu plus ambitieux, ce qui va nous permettre de rebondir.

Pour le prochain budget plusieurs points sont abordés (subventions prévues, actions à mener, sponsoring à rechercher) ; les actions à mener sont intégrées dans le tableau joint.

• Renouvellement du Conseil d'administration :

Le président et le secrétaire font le point sur les candidatures :

- Des 12 membres sortants, 8 sont candidats à leur réélection ;
- Des 3 membres de droit représentant les collectivités locales, les 3 sont reconduits ;
- Les démissionnaires sont : *BARÈS Jean-Charles* ; *BUXEREAU Patrick* ; *FAUGERE Franck* ; *GILLIARD Isabelle*.
- Les nouveaux candidats sont : *CASAS Cécile* ; *ETIENNE Gilles* ; *LEROUSSEAU Paul* ; *RIGOUT Serge*.
- Aucun membre fondateur ne demande à être élu au titre de membre de droit (préséance).
- Adoption : résultat de l'élection : LES CANDIDATS SONT ÉLUS À L'UNANIMITÉ.
- Le nombre des membres votants du Conseil d'Administration est toujours de 15, avec plus de 2/3 de membres élus, tel que stipulé dans les statuts.
- Les membres associés : il y en a 22 ; pas de changement ;

La nouvelle composition du C.A. de l'association est en **annexe 1**.

• Point sur les adhésions et tarif des adhésions 2018 :

Toujours peu de cotisations.

Le nombre d'adhérents à ce jour est de 14. Très peu de nouveaux adhérents et de ré-adhésions. Nous en espérons de nouvelles.

➤ Il est proposé de continuer à centraliser les adhésions auprès du secrétaire, qui se charge de faire les appels à cotisations, les répertorie et transmet les cotisations aux trésoriers.

➤ En 2018, le tarif de la cotisation de référence proposé pour une adhésion est de 10 € (dix euros). Le tarif passe à 2 € dès l'adhésion d'un deuxième membre d'une famille et pour les mineurs ; une adhésion à 5 € (1/2 tarif) existe également (conditions dans le R.I.).

Il est proposé de reconduire ces montants pour 2019.

Adoption du mode de ce vote : *main levée* ;

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

III. ACTIONS EN COURS & QUESTIONS DIVERSES.

• Organisation/rôles & Perspectives 2019 :

L'association porte principalement le projet de festival ; elle a mis en place ses statuts, sa structure, son fonctionnement dans ce but. Cependant l'organisation interne et le rôle de chacun pour la préparation du festival manquent de précision, et, pour corriger ce problème, un tableau listant tout ce qu'il faut faire d'ici au festival a été établi ; il constitue un plan d'action chronologique, dans lequel tous les bénévoles prêts à s'investir dans la préparation se répartissent les tâches nécessaires. Celui-ci est presque rempli (**Annexe 2**) ; il fait l'objet d'un examen minutieux par l'assemblée, et il est complété.

• Préparation du Festival « Bande de Bulles 2019 » :

L'assemblée débat sur la préparation du Festival des 7, 8 & 9 juin prochains. Cette année, nous devons repartir d'un bon pied ; le tableau d'action doit être rempli et les délais respectés. C'est à cette condition que nous pérennisons notre festival.

En ce qui concerne les auteurs, à ce jour, 36 d'entre eux, (auteurs, dessinateurs, producteurs) ont été pressentis. Nous attendons leur confirmation.

Nos partenaires sont toujours présents : le Foyer Rural (lieu d'expositions et aide logistique) ; la municipalité, les commerçants, l'Office de Tourisme, etc. La *Bibliothèque*, en la personne de sa directrice, Agnès Gastou, confirme son engagement renouvelé (accueil d'une expo, animation scolaire le vendredi et petit déjeuner le *samedi* matin). L'association *CicaSport/4L Trophy* sera là aussi, sur la place Gay-Lussac. Quant-à notre libraire, Laetitia

de « *La Plume de Noblat* », elle prendra à nouveau en charge tous les auteurs invités, et sera toujours notre interlocutrice unique.

L'Historail est notre nouveau partenaire, et membre associé ; une action commune à l'occasion de son centenaire est en préparation.

Des expositions sont en préparation également ; l'une sur « *le petit poilu* » est suggérée, entre autres.

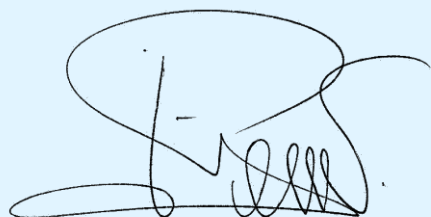
Le *Repas du Samedi soir* est à nouveau à l'ordre du jour ; il ne sera gratuit que pour les invités ; nous prévoyons environ 150 personnes ; la réservation se fera en un seul point ; le tarif reste à déterminer (bénévoles/public) ; le menu est en cours d'élaboration.

1. **PROCHAIN C.A.** : le **Conseil d'Administration** qui doit installer le nouveau bureau se réunira VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2019, à 19h30, au « Presto », ce qui nous permettra de joindre l'utile à l'agréable.

2. **Une réunion** de concertation et de coordination aura lieu avec tous les bénévoles qui seront disponibles au moment des vacances d'automne. Ce sera le premier point d'étape de la préparation du festival 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 22h30.

Le secrétaire



Jean-Luc PERROT

Le Président



Michael KAPSTEIN-LE HAVENNEC